



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 19 septembre 2016

**DIRECTION DES OPERATIONS
Service Marché Monétaire**

A toutes les banques

APPEL D'OFFRES DE LIQUIDITE

La Banque de la République du Burundi informe les banques qu'elle lance **un appel d'offres d'apport de liquidité de 80 Milliards BIF pour une durée de 7 jours** auquel toutes les banques peuvent participer.

Les caractéristiques de cet appel d'offres sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 01. N° Réf. Appel d'offres | : AON-16/42-AL |
| 02. Procédure | : Appel d'offres normal |
| 03. Opération | : Apport de liquidité |
| 04. Type d'appel d'offres | : Taux variables |
| 05. Méthode d'adjudication | : Taux multiples |
| 06. Taux de soumission | : Libres |
| 07. Dépôt des soumissions | : 20/09/16 à 09 heures au plus tard |
| 08. Date d'adjudication | : 20/09/16 |
| 09. Date de valeur | : 20/09/16 |
| 10. Date d'échéance | : 27/09/16 |
| 11. Montants des offres exprimés en multiples de 100 millions de BIF | |
| 12. Nombre maximum d'offres par banque : 5 | |
| 13. Taux exprimés en pourcentage annuel et en multiples de 5 points de base. | |
| 14. Les offres doivent être classées par ordre décroissant de taux. | |

Les offres doivent être cachetées, comporter deux signatures autorisées et être déposées au Secrétariat du Service Marché Monétaire de la BRB (1^{er} étage, bureau n° 1.45) sous pli fermé contre décharge. Elles doivent porter la mention « nous vous autorisons à créditer notre compte courant du montant adjugé à notre banque à la date valeur du 20/09/16 ».

Nous vous rappelons que sur les enveloppes contenant les soumissions doit figurer la mention « Appel d'offres n° AON-16/42-AL ».

B. KABONEKE


Chef du Service Marché Monétaire

J. B. NDIKUMANA


Directeur des Opérations